Crédit affecté échéances prélevées à tort

(Ce titre est à supprimer dans votre lettre)

Saisir vos nom et prénom

Saisir votre adresse

Saisir votre numéro de téléphone

Saisir le nom de l’établissement de crédit

Saisir l’adresse de l’établissement de crédit

A Saisir le lieu, le Saisir la date

**Lettre recommandée avec accusé réception**

V/Réf. : Saisir le numéro de dossier du crédit

**Objet** : Echéances réclamées avant la livraison du bien

Monsieur,

J’ai obtenu de votre établissement un crédit pour financer Renseignez l’objet du financement. Or à ce jour, Saisir : « je n’ai pas reçu livraison du bien » ou « le service n’a pas été effectué ».

Toutefois, vous m’avez déjà prélevé Saisir le nombre de mensualités déjà prélevées mensualités.

Je vous rappelle qu’aux termes de l’article L 311-31 du Code de la consommation, « les obligations de l’emprunteur ne prennent effet qu’à compter de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation ; en cas de contrat de vente ou de prestation de service à exécution successive, elles prennent effet à compter du début de la livraison ou de la fourniture et cessent en cas d'interruption de celle-ci ».

Par la présente, je vous prie de bien vouloir me restituer les fonds prélevés par erreur Saisir : « la livraison n’ayant pas eu lieu » ou « le service n’ayant pas été effectué ».

En vous remerciant, je vous prie de croire, Monsieur, à l’expression de mes sentiments les meilleurs.

Signer ici